

SEANCE PUBLIQUE
du Lundi 14 Décembre 2020
à 18 h 00

EXTRAIT

2020-1378

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt et le quatorze décembre à 18h00, le conseil communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni sis ESPACE JEAN FERRAT - MALEMORT, sous la présidence de Monsieur Frédéric SOULIER, Président.

La convocation a été établie et affichée le mardi 08 décembre 2020.

PRESENTS:

Monsieur Gérard BAGNOL, Monsieur Frédéric BARBIER, Monsieur Michel BERIL, Monsieur Jean-Pierre BERNARDIE, Madame Dominique BORDEROLLE, Monsieur Jean-Philippe BOSSELUT, Monsieur Julien BOUNIE, Monsieur Hubert BOURNOL, Madame Corinne BOUSQUET, Madame Séverine BROUSSEAUD, Monsieur Jean-Marc BRUT, Monsieur Stéphane BRUXELLES, Monsieur Steve CLOG DACHARRY, Madame Martine CONTIE, Monsieur Bernard CONTINSOUZAS, Madame Christine CORCORAL, Monsieur Michel DA-CUNHA, Monsieur Laurent DARTHOU, Madame Isabelle DAVID, Madame Sabine DELORD, Madame Josette DELPY, Monsieur Franck DELTERAL, Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS, Madame Alexandra DOUSSAUD, Madame Nelly DUFFAUT, Madame Martine DUMONT, Madame Josette FARGETAS, Madame Danielle FAUCON, Madame Corinne FERLAND, Madame Marie FINDELING, Monsieur Daniel FREYGEFOND, Madame Catherine GABRIEL (à partir de 19h45), Monsieur Yves GARY, Madame Céline GAUL, Monsieur Philippe HAMPIKIAN, Madame Chloé HERZHAFT, Madame Fatima JACINTO, Madame Shamira KASRI, Madame Sandrine LABROUSSE, Madame Marie-Christine LACOMBE, Madame Hélène LACROIX, Monsieur Alain LAPACHERIE, Monsieur Yves LAPORTE, Monsieur Bernard LAROCHE, Monsieur Jean-Louis LASCAUX, Monsieur Philippe LESCURE, Monsieur Régis LESCURE, Monsieur Christian LEYMARIE (à partir de 19h00), Madame Sylvie LORENZON, Monsieur Walter MAMMOLA, Madame Sandrine MARTIN, Monsieur Carlos MARTINEZ, Madame Sandrine MAURIN, Madame Frédérique MEUNIER, Monsieur Jean-Louis MICHEL, Monsieur Pierre MONTEIL, Monsieur François PATIER, Monsieur Jean-Pierre PESTOURIE, Monsieur Franck PEYRET, Madame Sylvie PLAS, Monsieur Jean PONCHARAL, Madame Nicole POULVEREL, Monsieur Christian PRADAYROL, Monsieur François PRINCE (à partir de 18h13), Monsieur Stéphane RAYNAUD, Madame Annie REYNAUD, Monsieur Paul ROCHE, Monsieur Bernard ROUSSELY, Monsieur Bernard SAGE, Monsieur Gérard SOLER, Monsieur Henri SOULIER, Monsieur Frédéric SOULIER, Monsieur Jean-Yves SOULIER, Monsieur Denis TABARD, Madame Valérie TAURISSON, Madame Lucette TRALEGLISE, Monsieur Jacques VEYSSIERE, Monsieur Philippe VIDAU, Madame Carine VOISIN, Monsieur Alain ZIZARD.

ABSENTS EXCUSES AYANT DONNE MANDAT DE VOTE :

<u>Mandants</u>	<u>Mandataires</u>	<u>Date Procuration</u>
Madame Anne COLASSON	Monsieur Philippe LESCURE	14/12/2020
Monsieur Philippe DELARUE	Monsieur Christian PRADAYROL	14/12/2020
Madame Najat DELDOULI	Monsieur Franck PEYRET	14/12/2020
Madame Dominique EYSSARTIER	Madame Sandrine MAURIN	14/12/2020
Monsieur Jean-Paul FRONTY	Madame Sylvie LORENZON	12/12/2020
Madame Catherine GABRIEL	Monsieur Paul ROCHE (jusqu'à 19h45)	14/12/2020
Monsieur Jean-Marie GALAUD	Monsieur Jean-Claude DESCHAMPS	14/12/2020
Madame Martine JOUVE	Madame Marie-Christine LACOMBE	14/12/2020
Monsieur Jean-Luc SOUQUIERES	Madame Carine VOISIN	09/12/2020
Monsieur Didier TRARIEUX	Madame Valérie TAURISSON	14/12/2020

ABSENTS EXCUSES N'AYANT PAS DONNE MANDAT DE VOTE:

Monsieur Jean-Luc DUPUY, Monsieur Christian LEYMARIE (jusqu'à 19h00), Monsieur Didier MARSALEIX, Monsieur François PRINCE (jusqu'à 18h13), Monsieur Guy ROQUES.

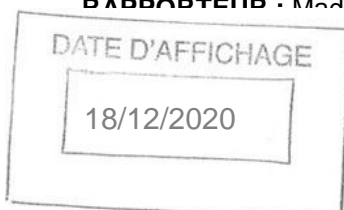
ABSENTS EXCUSES REPRESENTES PAR LE SUPPLEANT :

<u>Titulaire</u>	<u>Suppléant</u>
Madame Béatrice LONDEIX	Monsieur Frédéric BARBIER

Le conseil communautaire, réuni à la majorité de ses membres en exercice a désigné conformément aux dispositions de l'article L.2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Corinne FERLAND pour remplir les fonctions de secrétaire.

**OBJET DE LA DELIBERATION : ZONE DE L'ESCUDEUR SUD, COMMUNE DE DONZENAC :
ABANDON PROCEDURE D'URBANISME ZONE D'AMENAGEMENT CONCERTEE (ZAC)**

D'ADOPTEUR : Madame Isabelle DAVID, Vice-Présidente



Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20201216-2020-1378-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020

Par délibération en date du 20 mai 2019, la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive (CABB) a engagé une procédure de concertation en amont de la création de la future zone d'activité de l'Escudier Sud. Cette zone devait être créée dans le cadre d'une procédure d'urbanisme de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC).

Par ailleurs, un porteur de projet souhaite acquérir 5,5 ha afin d'y installer son activité avec la création d'environ 120 emplois à court moyen terme.

La procédure d'urbanisme de Zone d'Aménagement Concertée ne permet pas de répondre à cette demande dans le délai imparti. Conformément aux articles L.442-1 et L.442-1-2, du Code de l'Urbanisme, le projet d'aménagement de la zone d'Escudier répond à la définition et au périmètre de la procédure de lotissement de zone d'activités.

La CABB étant entièrement propriétaire des parcelles à aménager, le passage en procédure Lotissement peut être envisagé et permettra ainsi de réduire les délais administratifs pour la création de cette zone.

Ainsi, il est proposé de modifier la procédure pour l'aménagement de la zone d'Escudier Sud.

Le conseil communautaire après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1 : D'approuver l'abandon de la procédure d'urbanisme de Zone d'Aménagement Concertée (ZAC) pour réaliser la zone en procédure de lotissement.

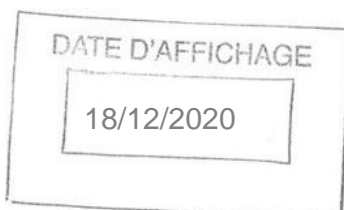
Article 2 : D'autoriser le Président ou son représentant à prendre toutes les dispositions nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme
Le Président

Le Président

Frédéric SOULIER



Accusé de réception en préfecture
019-200043172-20201216-2020-1378-DE
Date de télétransmission : 17/12/2020
Date de réception préfecture : 17/12/2020